

Denyse Côté et al. (dir.) : *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*

Winnie Frohn

Volume 8, Number 1, 1995

Femmes, populations développement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057831ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057831ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Frohn, W. (1995). Review of [Denyse Côté et al. (dir.) : *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*]. *Recherches féministes*, 8(1), 193–197. <https://doi.org/10.7202/057831ar>

si ces termes substitués sont considérés comme des synonymes ou comme des manifestations des espaces de liberté. La phrase suivante illustre l'ambiguïté qui demeure tout au long de l'ouvrage : « Les espaces de liberté offrent des marges de manœuvre et constituent en même temps des marges de liberté » (p. 9). Comme l'auteure semble accorder une certaine importance au fait que, « pour les paysannes maliennes, le mot « liberté » soulève plus d'intérêt et de passion que les termes « autonomie » et « pouvoir » (p. 7), il aurait été intéressant qu'elle précise davantage ce qui distingue ou non les différentes notions utilisées.

Malgré ces quelques réserves, l'ouvrage de Rondeau constitue un outil précieux pour qui veut connaître en détail les divers aspects de la vie des femmes senufo, minyanka et dogon. On s'y familiarisera avec les modes d'insertion des femmes dans la famille, leurs responsabilités et leurs ressources de même qu'avec les stratégies auxquelles elles recourent pour conquérir ou préserver leurs marges de manœuvre. L'analyse de l'évolution des différentes dimensions de la vie des paysannes sahéliennes que propose Chantal Rondeau offre une interprétation intéressante de la participation des paysannes sahéliennes aux changements sociaux depuis 1940. En outre, l'auteure suggère, en conclusion de son ouvrage, quelques pistes de réflexion à ceux et celles qui cherchent à mieux comprendre « quels éléments structurels ont [...] contribué à favoriser des espaces de liberté aux femmes dans les sociétés subsahariennes, étant bien entendu que ce sont les individus qui, au cours des siècles, ont construit et reconstruit dans un mouvement continuels les rapports sociaux » (p. 319).

Les paysannes du Mali est un ouvrage riche en descriptions. Chantal Rondeau nous trace un portrait détaillé de la diversité des activités des paysannes maliennes. Le défi est de taille et demande une connaissance approfondie des milieux en question, ce que possède sans aucun doute l'auteure. En définitive, son ouvrage offre, tant aux étudiantes et étudiants qu'à ceux et celles qui font de la recherche ou encore aux intervenantes et intervenants, de nouvelles données sur les dynamiques internes des sociétés senufo, minyanka et dogon et, plus précisément, sur les rapports entre les femmes et les hommes.

*Yolande Pelchat et Paule Simard
Centre Sahel
Université Laval*

Denyse Côté, Monique des Rivières, Nicole Thivierge et Marielle Tremblay (dir.) : *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional.* Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1995, 271 p.

L'ouvrage sous la direction de Côté, des Rivières, Thivierge et Tremblay prend ses sources dans la Table-réseau en études féministes de l'Université du Québec et le colloque « Femmes et développement régional » tenu dans le cadre de la section « Études féministes » de l'ACFAS en mai 1993 et organisé conjointement par le Conseil du statut de la femme et les chercheuses de

l'Université du Québec à Rimouski, de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Université du Québec à Hull. À noter aussi que la plupart des auteures sont professeures d'université en régions, à l'exception des six signataires des deux derniers articles, dont plusieurs travaillent en régions pour le Conseil du statut de la femme. Toutes ont aussi un engagement important dans le milieu.

L'introduction au recueil de dix articles situe les récentes réformes en faveur de la décentralisation dans le cadre du démantèlement de l'État-providence et affirme qu'elles s'appuient sur une conception économiste classique du développement. La première partie du livre présente des analyses théoriques féministes de ces décentralisations et essaie de construire une conceptualisation plus holistique du développement qui tienne compte autant du social que de l'économique et particulièrement de la contribution des femmes. La deuxième partie présente des études d'expériences concrètes de femmes et de groupes de femmes en régions. Enfin, l'ouvrage essaie d'évaluer les avantages et les désavantages de la décentralisation, ainsi que les stratégies des femmes et des groupes de femmes à l'égard de ces mesures politiques et du développement régional.

Dans le premier article, Colette St-Hilaire part de sa recherche aux Philippines en 1989-1990 pour valider sa construction théorique du développement comme un dispositif, selon les théories de Michel Foucault et de Gilles Deleuze, soit « un réseau de relations entre des éléments hétérogènes, à la fois discursifs et non-discursifs » (p. 23). Elle analyse plus en détail « deux mécanismes fondamentaux de construction de cette *visibilité* du développement : la professionnalisation et l'institutionnalisation » en citant Escobar. L'auteure conclut que les efforts pour rendre les femmes visibles dans le développement ont souvent entraîné un meilleur contrôle de celles-ci. Se tournant vers le développement régional au Québec, elle y voit les mêmes pièges.

Comme Colette St-Hilaire, Danielle Lafontaine constate que les femmes sont maintenant « interpellées » pour participer au développement régional. Elle décrit d'abord les « préoccupations centrales » des études féministes et leurs perspectives sur le développement. Puis, à l'inverse, elle passe en revue les préoccupations des différentes écoles des études régionales et leurs perspectives sur les femmes et les rapports de sexe. Finalement, elle se penche sur l'« articulation » de la pensée féministe et des études régionales dans de nouvelles manières d'aborder l'action locale.

S'il est nécessaire de réfléchir sur le développement d'un point de vue féministe, il est aussi important que les femmes participent au mouvement de décentralisation. Caroline Andrew essaie d'analyser la question de la participation des femmes et le concept de démocratie. Elle examine d'abord les restructurations politiques en cours et leur influence sur les femmes. Ensuite, trois modèles de démocratie sont évalués pour déterminer la santé démocratique du système municipal québécois qui est appelé à jouer un rôle significatif dans la décentralisation. Enfin, Andrew explore les façons d'accroître la participation des femmes.

Pour évaluer les conséquences de la décentralisation, Anne-Marie Séguin nous propose de comprendre l'importance de l'espace pour les femmes, l'espace de « l'existence quotidienne, c'est-à-dire celui de l'habitat, du travail rémunéré et de la vie communautaire » (p. 95). Séguin nous avertit que l'espace

n'est pas un simple contenant, qu'il est toujours donné, mais objet de luttes d'appropriation. Il est une production sociale et un lieu de médiation des rapports sociaux. En conclusion, elle signale que la décentralisation aura peut-être comme effet d'améliorer la compétitivité régionale, mais qu'elle pourrait aussi contribuer à réduire les programmes de redistribution de la richesse, comme cela est mentionné dans certains travaux européens.

Également inquiète de ce qui arrivera à ce qu'on peut appeler « le communautaire », Denyse Côté propose que la « nouvelle légitimation du communautaire et du local en matière de développement économique et d'intervention sociosanitaire ouvre ainsi la porte à de nouvelles formes de régulation sociale » (p. 113). Après avoir donné un aperçu des différentes réformes relatives à la décentralisation, elle affirme que l'État s'occupe de la planification centrale mais délègue aux régions la responsabilité de la gestion. L'auteure analyse aussi ce qu'est le communautaire et conclut que, dans le discours néo-libéral, la communauté n'est qu'un instrument au lieu d'être une fin en soi. Le rôle des femmes dans le travail communautaire est, selon elle, encore plus caché que lorsqu'il était reconnu comme un des seuls domaines que les femmes avaient le droit d'investir. L'auteure s'inquiète devant la confusion suscitée par les restructurations car elles pourraient faciliter de nouveaux modes de régulation et de contrôle par les élites locales et technocratiques.

Pour mieux comprendre cette confusion, Claire V. de La Durantaye fait l'historique du rôle de l'État dans le développement régional depuis 1945. Elle se demande ensuite si les réformes sont de véritables décentralisations ou simplement une nouvelle étape dans le « processus national de décision ». Dans le cas des régies régionales de la santé et des services sociaux, elle ne croit pas qu'il s'agisse d'une véritable décentralisation mais plutôt d'un « mécanisme de régulation budgétaire », tandis que, dans le cas des conseils régionaux de développement, elle voit une nouvelle répartition des pouvoirs, au moins partielle. Dans les deux cas, il y a une participation accrue des milieux à l'élaboration des plans régionaux et une possibilité de diminution des ressources. Elle conclut que les femmes doivent participer aux niveaux local et régional, mais qu'elles ne doivent pas renoncer pour autant aux démarches nationales parce que c'est à ce niveau que l'on peut protéger les droits acquis et régler « les questions du pouvoir politique réel ».

Le reste de l'ouvrage présente des études concrètes de la situation des femmes en régions. Cécile Sabourin et Dominique Trudel se sont penchées sur les liens entre la mobilité, le travail et les femmes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. À partir de leurs propres recherches et d'une analyse de la littérature, elles constatent que deux grandes variables conditionnent les liens entre le travail et la mobilité des femmes: le développement social et économique de la région, par exemple la présence d'industries primaires éloignées des zones urbanisées, et « l'évolution des rapports femmes/hommes en ce qui concerne le partage des rôles et responsabilités dans la société et dans la famille » (p. 171), par exemple les femmes qui voient leur rôle principal comme ménagères auront comme motif principal de leurs déplacements les tâches domestiques.

La réalité des régions peut aussi nous aider à comprendre les carrières de femmes dans un travail non traditionnel. Nicole Thivierge et Marielle Tremblay ont mené une recherche exploratoire sur les femmes diplômées en sciences de

l'administration¹. Elles examinent les problèmes considérables inhérents à l'intégration de ces femmes dans leur carrière et à la conciliation famille-carrière. Elles présentent aussi les résultats de discussions avec quelques-unes de ces femmes sur leur vision quant à leur contribution au développement régional. Au début, elles parlent strictement en fonction de leur emploi pour réaliser ensuite qu'elles contribuent également au développement régional par les autres rôles qu'elles jouent.

Les deux derniers articles, écrits par H. Latérière, C. Voyer, M. des Rivières, M. Fortin et M. Hamelin qui travaillent toutes pour le Conseil du statut de la femme, décrivent clairement les structures des régies et des conseils régionaux de développement (CRD), et tentent d'expliquer la présence limitée des femmes et des groupes de femmes dans ces organismes. De 19,3 p. 100 qu'elle était en 1989, la représentation des femmes aux régies régionales de la santé et des services sociaux est passée à 35,1 p. 100 en 1992. Par contre, dans les CRD, la présence des femmes est de 14 p. 100 aux conseils d'administration et de 12,3 p. 100 dans les comités exécutifs. L'absence relative de femmes élues au niveau municipal explique en partie leur faible présence, étant donné l'importance de représentation de ce niveau de gouvernement. En outre, les mécanismes de désignation aux CRD ont tendance à privilégier des organismes socio-économiques. Dans le dernier article, M. des Rivières, M. Fortin, M. Hamelin et H. Letérière se penchent plus particulièrement sur les tables de concertation des groupes de femmes et leur présence dans le développement régional².

Il est difficile de tirer des conclusions d'ensemble de ce recueil, mais la toile de fond est le virage néo-libéral de notre société et la disparition de l'État-providence qui, somme toute, a permis aux femmes des acquis importants au niveau national mais qui risquent d'être à reconquérir dans chacune des régions. Les auteures, d'une part, craignent toutes la récupération possible par l'État des groupes de femmes et, d'autre part, son ignorance du travail non rémunéré de toutes les femmes. Elles recommandent néanmoins aux femmes d'investir ces lieux issus de la décentralisation parce qu'il s'y trouve un certain pouvoir. Elles concluent que la réflexion sur une approche féministe au développement est à peine commencée et encore loin d'être intégrée dans le discours officiel.

L'ouvrage a soulevé chez moi trois interrogations très pratiques. D'abord, est-ce que ce sont les groupes de femmes, dont les missions sont bien définies et urgentes, ou même leurs tables de concertation, qui doivent représenter les femmes aux nouvelles instances régionales, ou est-ce plutôt leur rôle de s'assurer que des féministes à titre individuel et des alliées ou alliés des femmes occupent le maximum de sièges ? Et, dans le dernier cas, faudrait-il inventer de nouveaux lieux où toutes les féministes pourraient se concerter ? Ensuite, ne devrait-on pas évaluer le statut politique de ces nouvelles structures que sont les régies, les CRD, etc. : sont-elles une négation de la démocratie, étant donné que de 20 à 43 p. 100 seulement de leurs membres sont élus et donc directement responsables devant la population et que la représentativité de leurs autres membres n'est pas évidente ?

1. Les premières sections de l'article de Thivierge et Tremblay ont déjà été publiées (Thivierge 1994).

2. Cet article est un résumé d'un document du Conseil du statut de la femme : voir Fortin *et al.* (1994).

Enfin, toute cette réflexion féministe, qui critique en ses fondements même l'idéologie néo-libérale ambiante, ne mérite-t-elle pas de sortir des colloques et articles savants et des représentations auprès des organismes officiels pour rallier un public plus large ? Cela mériterait un autre recueil !

Winnie Frohn
Centre de recherche en
aménagement et en développement
Université Laval

Références

FORTIN, Maryse *et al.*

1994 *État de situation des tables de concertation régionales des groupes de femmes*, Québec, Conseil du statut de la femme.

THIVIERGE, Nicole et Marielle Tremblay

1994 «Féminisation des sciences de l'administration et insertion dans la carrière, 1970-1990 », in Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement: pour une histoire de l'UQAR*. Rimouski, UQAR/GRIDEQ : 191-224.

Claudine Baudoux : *La gestion en éducation : une affaire d'hommes ou de femmes ? Pratiques et représentations du pouvoir*, préface de Jeanne Lapointe. Québec, Presses Inter Universitaires, 1994, 557 p.

Responsable de l'équipe GRADE, Claudine Baudoux publie un ouvrage dont le titre pose la question de recherche suivante : « La gestion en éducation : une affaire d'hommes ou de femmes » ? Une interrogation parfaitement justifiée dans un contexte où, en l'absence de données quantitatives fiables (absence de statistiques par sexe jusqu'à une époque récente), tous les clichés sont de mise et les hypothèses nombreuses: le peu d'intérêt pour un travail de gestion, la peur des responsabilités, la difficile conciliation entre vie professionnelle et privée, le manque de compétence, empêcheraient les enseignantes de postuler des tâches administratives. C'est à la réfutation de ce type de vision qui se base sur le postulat de l'éradication, au cours des dernières années, de toute forme de discrimination, que s'attaque l'auteure en s'inscrivant dans une perspective qui prône, à la suite de Christine Delphy et de Colette Guillaumin, que « ce n'est pas parce que les femmes sont différentes qu'elles sont exclues du pouvoir, mais c'est parce qu'elles sont exclues du pouvoir qu'elles sont constituées comme différentes ». Le paradigme des rapports sociaux de sexe est ici central à l'analyse des limites imposées aux femmes et à l'explication du constat qui ouvre le livre: la diminution croissante de leur nombre aux postes de gestion en éducation. Mais plus qu'à un postulat, on assiste ici à une véritable démonstration de la pertinence d'une analyse de ce type, l'auteure utilisant un cadre multiréférentiel où sont tour à tour explorées et critiquées des perspectives parallèles et complémentaires: socialisation des filles, déterminants structurels, tant dans l'organisation que dans la culture du milieu professionnel, explications de type psychanalytique.